

1. Fabricant :

ISEO Serrature S.p.A. - Via S. Girolamo, 13 – IT 25055 - Pisogne (BS)

2. Code d'identification unique du produit type :

Fermetures anti-panique type "A"

3. Numéro de type permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 (CPR) :

Série: IDEA-BASE
 Modèles : IDEA-BASE 9411000**5*, 9412000**5*, 9414000**5*
 kit IDEA-BASE 9415083**5, 9416083**5, 9417083**5, 9418083**5, 9419083**5, 9415113**5,
 9416113**5, 9417113**5, 9418113**5, 9419113**5, 9411083**5, 9412083**5,
 9414083**5, 9411113**5, 9412113**5, 9414113**5
 Accessoires : 94100060, 94100***, 9409***, 9401***T, 94021***, 85900085*, 5680***, 94100***, 941***35**,
 941020***5

4. Usage prévu du produit de construction

Pour portes situées sur les voies d'évacuation

5. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :

1 - Annexe V (305/2011 UE - CPR)

6. Organisme de certification :

Exova
Warrington

Numéro :

1121

7. Certificat de constance de performance :

1121 – CPR - AAA006

8. N norme harmonisée :

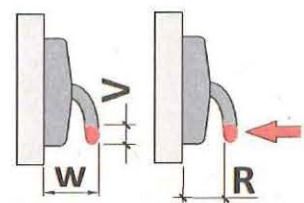
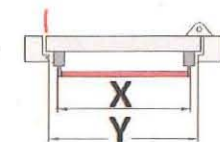
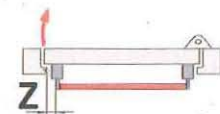
EN1125:2008

Classification :

|3|7|6|A|1|4|2|2|A|A|

9. Caractéristiques essentielles

EN1125 § 4.1.2	Fonction de déverrouillage	< 1 [sec]
EN1125 § 4.1.3	Montage de la fermeture anti-panique	Montage sur la face interne de la porte
EN1125 § 4.1.5	Arêtes vives et angles exposés	$r \geq 0,5$ [mm]
EN1125 § 4.1.7	Bloc porte à deux vantaux	Lorsqu'il est utilisé sur une double porte, il permet l'ouverture simultanée des deux vantaux.
EN1125 § 4.1.9	Installation de la barre	$Z \leq 150$ [mm]
EN1125 § 4.1.10	Longueur de la barre	$X \geq 60\% Y$
EN1125 § 4.1.11	Projection de la barre	$W \leq 100$ [mm]
EN1125 § 4.1.12	Extrémité de la barre	La barre manœuvrante ne doit pas faire saillie au-delà de l'extrémité de l'un de ses leviers supports.
EN1125 § 4.1.13	Face manœuvrante de la barre	$V \geq 18$ [mm]
EN1125 § 4.1.14	Tige d'essai	Le dispositif ne piège pas la tige d'essai quel que soit la position de la plaque de poussée.
EN1125 § 4.1.15	Espace avec la face de la porte	$R \geq 25$ mm avec bar pressé
EN1125 § 4.1.16	Espace accessible	L'éprouvette placée dans un espace accessible quelconque ne doit pas empêcher le fonctionnement correct du dispositif.
EN1125 § 4.1.17	Libre mouvement de la porte	Le dispositif ne doit pas inclure d'élément gênant le libre mouvement de la porte une fois qu'elle est déverrouillée.





DoP N° EN1125-AAA006-A

EN1125 § 4.1.18	Tringles verticales	La manipulation du pêne vertical bas ne doit pas dégager le pêne vertical haut.
EN1125 § 4.1.20	Gâches	Les gâches protègent l'huissierie des dommages occasionnés par l'ouverture et la fermeture de la porte.
EN1125 § 4.1.21	Dimensions des gâches	$H \leq 15$ [mm], $M \leq 45$ [°], $P \leq 3$ [mm].
EN1125 § 4.1.23	Masse et dimensions de la porte	$M \leq 200$ [kg], $H \leq 3400$ [mm], $L \leq 1500$ [mm]
EN1125 § 4.1.24	Organe extérieur de manœuvre	L'organe extérieur de manœuvre ne doit pas empêcher la manœuvre de la fermeture d'urgence de l'intérieur.
EN1125 § 4.2.2	Forces d'ouverture	$F \leq 80$ [N] avec la porte non chargée et ≤ 220 [N] avec une porte sous charge de 1000 [N]
EN1125 § 4.2.7	Exigence de sécurité des biens	Grade 1 : Le dispositif doit rester en position verrouillée quand la porte est soumise à une force de 1000N.
EN1125 § 4.1.7	Résistance à la corrosion	Grade 4 : résistance très élevée (240 heures)
EN1125 § 4.1.6	Intervalle de température	-10 [°C]; +60 [°C]
EN1125 § 4.1.19	Capot des tringles verticales	N'est pas applicable
EN1125 § 4.1.22	Lubrification	Tous les 20 000 cycles sans démonter le dispositif.
EN1125 § 4.2.3	Force de réengagement	≤ 50 [N]
EN1125 § 4.2.4	Endurance	Grade 7: 200 000 cycles d'essai
EN1125 § 4.2.5	Résistance à la surcharge	Résiste a F1, F2, F3, F4
EN1125 § 4.2.6	Résistance à la surcharge — Tringles verticales	N'est pas applicable
EN1125 § 4.2.8	Examen final	Le dispositif est déverrouillé avec une force $F \leq 80$ [N] avec la porte non chargée et ≤ 220 [N] avec une porte sous charge de 1000 [N]
EN1125 Allegato B	Aptitude à une utilisation sur des portes résistant au feu /étanches aux fumées	Grade A: apte à l'utilisation sur blocs-portes étanches aux fumées.
EN1125 § 4.1.25	Substances dangereuses	Les matériaux contenus dans les produits ne doivent pas contenir ou dégager de substances dangereuses au-delà des niveaux maximum spécifiés dans les Normes européennes de matériaux existantes ou les réglementations nationales

